



Maison des écrivains et de la littérature

Historique

Dans les années 1970, Eugène Guillevic évoque, dans une lettre aux pouvoirs publics, l'idée d'une maison des écrivains « liée aux désirs de légitimation sociale des écrivains ». Bernard Pingaud, mandaté par Jack Lang, remet deux rapports en ce sens en 1981 et 1982. La constitution d'une association pour la création d'une maison des écrivains est actée le 28 octobre 1983 avec la mission de préparer cette création. Trois présidents se succéderont pendant ces années préparatoires : Hervé Bazin, Pierre Dumayet et François Coupry.

L'Association Maison des écrivains est créée le 31 mars 1986, emploie 7 salariés et s'installe à l'Hôtel d'Avejan, au 53 rue de Verneuil, 75007 Paris. Georges Emmanuel Clancier en est le premier président.

Installée depuis 2007, par convention avec la Mairie de Paris, au 67 boulevard de Montmorency, dans la Villa des frères Goncourt, la Miel emploie aujourd'hui 11 salariés.

Une appellation originale

Avant d'être bien connue sous l'intitulé Miel, la Maison des écrivains fut longtemps la Maison des écrivains. En 2006, le conseil d'administration alors présidé par Jean-Yves Masson a jugé nécessaire et pertinent de rajouter littérature à cette dénomination, parce qu'il devenait urgent de défendre sa place dans notre société, et d'en faire un élément essentiel de l'éducation artistique et culturelle dont elle a longtemps été une partie moins évidemment prise en compte que d'autres champs artistiques, peut-être parce qu'elle est l'un des fondamentaux de l'enseignement. Durant des années, en créant des programmes, la Maison des écrivains, avec les ministères, a donc permis que la littérature devienne, en présence des écrivains, un art à part entière dans les établissements scolaires, jusqu'à la rencontre avec le collectif Pour l'éducation par l'art, il y a un an, et *l'Appel du 18 août* (document en annexe).

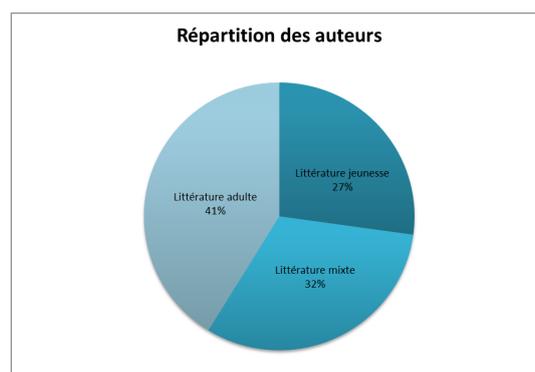
La Maison a toujours été d'abord au service des écrivains. Si bien que la commande de textes est un principe qui préside encore à bien des actions. L'exercice est avant tout de création. Pour les auteurs, comme pour ceux qui les accueillent et les écoutent. Travailler avec eux, pour eux, nous oblige également à mettre à l'épreuve les enjeux de la création contemporaine. Sans cette réflexion permanente, l'action même d'éducation artistique et culturelle ne saurait avoir un sens. La Mél n'est pas une agence d'état qui redistribue des subventions, ou une caisse de reversement aux auteurs. Elle agit avec eux, et avec ses partenaires, en pensant d'abord le contenu de l'action, sans jamais omettre la question de la rémunération de l'auteur. On ne peut imaginer un théâtre public sans une programmation publique où la création est à l'œuvre, visible. De même, il est difficile d'imaginer une maison des écrivains et de la littérature sans rencontres ouvertes à tous, où l'on peut entendre la littérature se faire, par un jeu de questions rigoureuses.

La Mél : 1er employeur d'auteurs en France

La Mel a été l'une des premières structures à justement rémunérer les écrivains pour les actions pour lesquelles elle les engageait. En 2007, c'est vers elle, premier employeur d'auteurs, que se tourne l'AGESSA afin de mettre un terme à l'épineuse question de cette rémunération. En effet, payer en droits d'auteurs des actions qui n'en relevaient pas (personne en France ne savait comment répondre à ce dilemme), devait cesser. La Mel a donc saisi la SGDL et des réunions de travail, ouvertes à d'autres instances, comme l'ARALD, et les ministères concernés, ont eu lieu qui ont conduit au changement de modalités. Ainsi, les programmes d'éducation artistique et culturelle de la Mél en matière de littérature ont été sauvés.

En moyenne, elle travaille chaque année avec quelque 500 écrivains, en littérature jeunesse ou adulte. Tous les genres littéraires sont représentés, roman, poésie, essai, album, roman graphique...

Répartition des auteurs qui travaillent avec la Mél



En euros, en 2018 :

267.800 € versés en droit d'auteur et salaires - charges comprises (+ 46.000€ de frais de déplacement remboursés)

Dont 58.648 + 14.000 € pour les actions liées à la Région : *Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la Région Île-de-France* et *Leçons de littérature dans les lycées franciliens*

Conformément à la convention EAC avec le CNL, la Mél, et ce malgré les baisses successives de sa subvention, maintient et augmente même, la rémunération globale versée aux auteurs : en 2010-2011, 263 000 euros sont versés aux auteurs, contre 268 000 euros en 2018.

Pour rappel, la subvention globale accordée à la Mél en 2019 est de 500 000 euros – 400 000 euros de la Drac Île-de-France et 100 000 euros du ministère de la culture (après avoir perdu 214 000 euros du CNL depuis 2014).

Le paradoxe étant que le total des actions EAC conduites par la Mél est supérieure, toutes régions confondues, à la seule région Île-de-France (voir tableaux ci-après).

Éducation artistique et culturelle



En 2017/2018, plus de 22 000 élèves et étudiants sont concernés par les actions de la Mél à travers 1000 rencontres organisées en milieu scolaire et universitaire.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une des missions fondamentales de la Mél permettant à tous les jeunes de bénéficier d'un accès à l'art et à la culture.

La Mél est pionnière en « EAC » : des interventions dans les classes ont lieu depuis 1992 (de la maternelle au lycée) et depuis 1997 dans l'enseignement supérieur.

En 2012, le Ministère de l'éducation accorde son agrément au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association « Maison des écrivains et de la littérature », agrément renouvelé en 2017.

Deux programmes nationaux d'éducation artistique et culturelle sont notamment mis en œuvre par la Mél, du cours primaire aux universités et grandes écoles, en partenariat avec l'Éducation nationale, financés aujourd'hui par le Ministère de la culture et la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) Île-de-France : **L'Ami littéraire & Le Temps des écrivains à l'Université et dans les grandes écoles.**

Rappelons ici que la Mél a remporté les marchés publics de la Région Île-de-France : *Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires d'Île-de-France* (8^e édition en cours) ainsi que celui des *Leçons de littérature*.

Sur la nouvelle plateforme ADAGE, recensant les projets EAC de l'Académie de Versailles, plateforme destinée à s'étendre à l'échelon national, la Mél figure en tête des partenaires culturels EAC œuvrant sur le territoire.

Etat des lieux : les partenaires culturels sur le territoire (sans les dispo. cinéma)					
ACADÉMIE 1er degré			ACADÉMIE 2nd degré		
Partenaire culturel	élèves	étbs	Partenaire culturel	élèves	étbs
Musique de la Police nationale, PARIS	3125	26	Maison des écrivains et de la littérature, Paris	4972	41
Musée du Louvre, PARIS	1635	12	Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise / Val d'Oise	2232	23
Le Figuier blanc cinéma, ARGENTEUIL	1209	6	Musée du Louvre, PARIS	2119	31
Musée du Quai Branly, PARIS	1124	10	Théâtre du Mantois, MANTES-LA-JOLIE	1761	17
Espace d'Art Camille Lambert, JUVISY-SUR-ORGE	1093	10	Théâtre Firmin Gémier - La Piscine, Pôle National des Arts du Cirque, d'Antony et de Châtenay-Malabry	1413	18
Centre culturel Sidney Bechet, GRIGNY	997	16	Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines	1345	16
Maison de la musique et de la danse de Nanterre	969	8	Musée d'Orsay, Paris	1322	17
Atelier Canope Paris	962	10	Scène nationale de l'Essonne, Agora-Desnos	1152	15
Centre culturel Max Juclier, VILLENEUVE-LA-GARENNE	959	6	Les Itinéraires poétiques, TRAPPES	1151	8
La Cave dimière, ARGENTEUIL	955	6	Théâtre de la Comédie-Française, Paris	1123	10
Établissement public du musée et du domaine national de Versailles	909	13	Établissement public du musée et du domaine national de Versailles	1103	14
Centre culturel Baschet, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	873	6	Théâtre Brétigny, Scène conventionnée, BRETIGNY-SUR-ORGE	1094	7
Théâtre Brétigny, Scène conventionnée, BRETIGNY-SUR-ORGE	867	5	La Ferme de Bel Ebat, GUYANCOURT	1058	7
Théâtre de Corbeil-Essonnes	832	9	Théâtre Paul Eluard (TPE), BEZONS	1031	10
Musée intercommunal d'Etampes	774	7	Les Bords de Scènes, JUVISY-SUR-ORGE	920	5
Musée Picasso, Paris	773	9	Le Plateau FRAC Île-de-France, Paris	911	10
Le Tamanoir, GENNEVILLIERS	760	3	Théâtre 71, MALAKOFF	875	8
T2G - Théâtre de Gennevilliers	758	3	Musique de la Police nationale, Paris	857	12
Scène nationale de l'Essonne, Agora-Desnos	753	12	CAUE 92 Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine, NANTERRE	818	7
Atelier de l'Orage-Les Hivernales, VILLABE	745	5	Palais de la Porte Dorée - Cité nationale et Musée de l'Histoire de l'immigration, Paris	809	8
Théâtre Paul Eluard (TPE), BEZONS	735	7	Les Gêmeaux, Scène nationale, SCEAUX	799	4
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines	733	11	Cinéma Les Toiles, SAINT-GRATIEN	796	5
Centre culturel Jean Vilar, MARLY-LE-ROI	732	5	Les Incorruptibles, Paris	793	15
Ciné 220 Salles Cocteau & Méliès, BRETIGNY-SUR-ORGE	729	3	Centre Dramatique National de Sartrouville	765	12
Visages du Monde, CERGY	726	4	Musée Albert Kahn, BOULOGNE-BILLANCOURT	751	12

L'Ami littéraire (AL) en 2017/2018

L'Ami littéraire est un programme national unique de rencontres ponctuelles d'écrivains en milieu scolaire – du CP à la Terminale - reposant sur la lecture de la littérature contemporaine et la découverte des auteurs d'aujourd'hui.

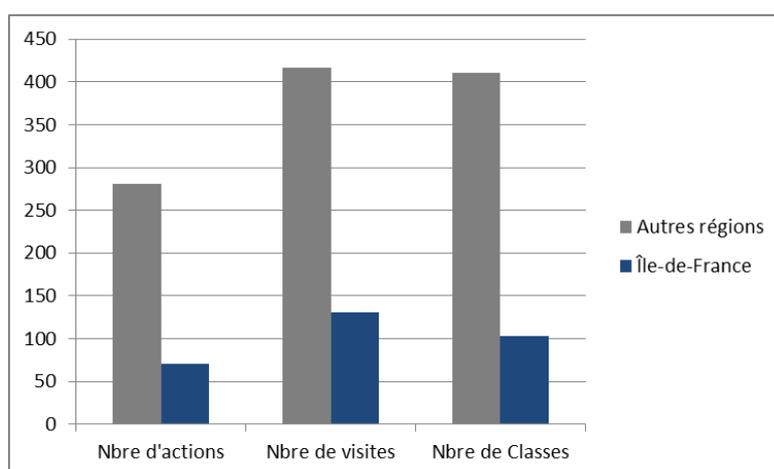
Ce programme est à destination des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées généraux, technologiques, professionnels, agricoles, CFA) mais peut être aussi porté par des structures culturelles (associations, théâtres, bibliothèques etc) qui souhaitent contribuer à la diffusion de la littérature.

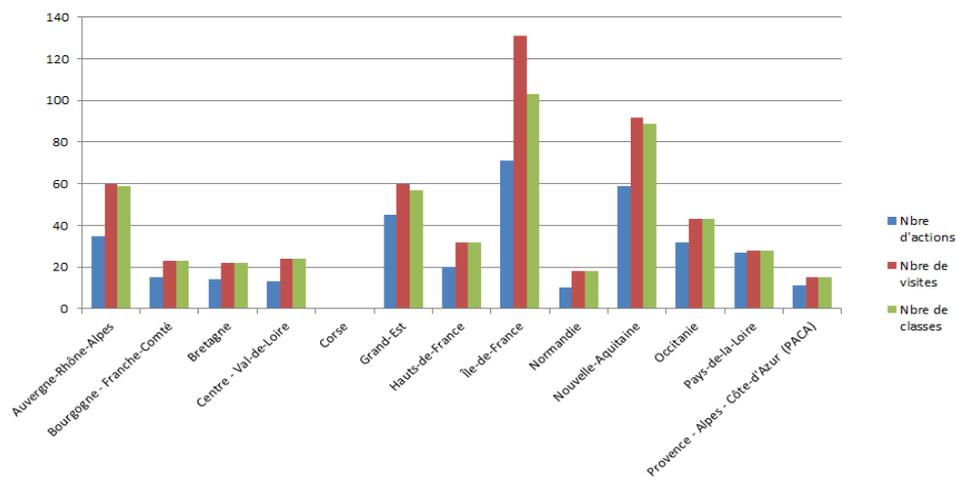
Le programme s'appuie sur des rencontres avec l'auteur, à partir de la lecture d'un ouvrage, et conduit à un échange avec la classe sur l'œuvre ou sur toute question ayant trait à la littérature. La rencontre met l'accent sur la lecture, rendant plus « sensible » l'accès au livre à travers la présence de l'auteur. Toute la chaîne du livre est impliquée.

Le dispositif s'appuie sur **une politique de co-financement** : 50 % MEL et 50 % établissement ou structure.

Les chiffres AL en 2017/2018 : 112 500 euros versés aux auteurs (charges comprises), correspondant à :

362 actions soit 561 visites pour 523 classes





Exemple d'action AL prévue en 2019 :

Le livre fait le pont

Une action territoriale d'éducation artistique et culturelle se déroulera, du 06 mai au 14 juin prochain, des deux côtés de l'Estuaire de la Loire, sous l'égide de la Maison des Ecrivains et de la Littérature.

Plus d'une dizaine d'enseignants de diverses communes du département, une médiathèque et trois librairies indépendantes ont travaillé ensemble pendant plusieurs mois sur un projet baptisé Le livre fait le pont, dont l'ambition est de renforcer les dynamiques existantes autour du livre et de la lecture sur un territoire regroupant Nord-Estuaire et Sud-Estuaire, en faisant venir des écrivains dans des classes et en organisant, deux rencontres publiques – une au Nord, l'autre au Sud de l'Estuaire - qui associeront jeunes et adultes – parents et enfants – en dehors du cercle scolaire.

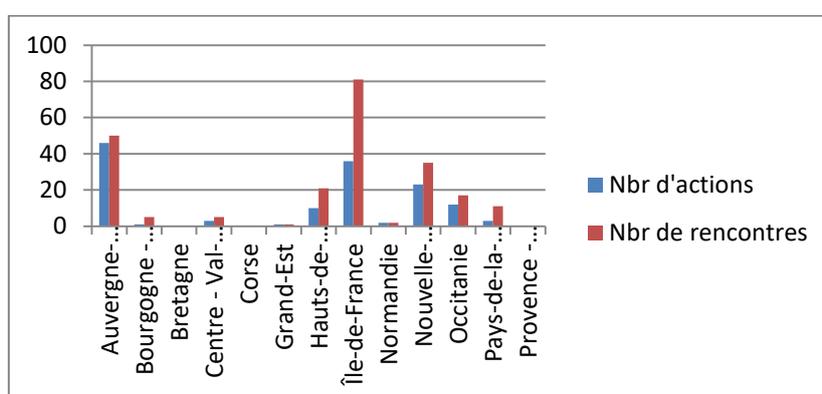
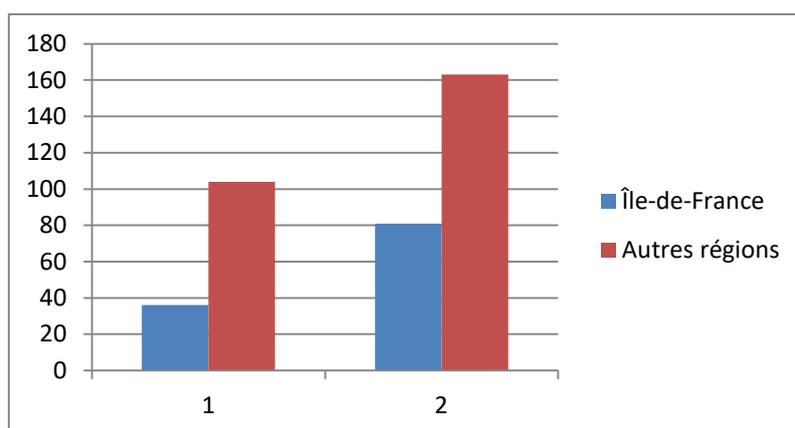
Temps des écrivains à l'Université (TEU) en 2017/2018

Le Temps des écrivains à l'université et dans les grandes écoles, programme national, vise à encourager les rencontres entre les écrivains et les établissements d'enseignement supérieur (Universités, Grandes écoles, Lycées à classes préparatoires, BTS, ESPE, CFA).

Il s'appuie sur des rencontres avec l'auteur, dans un cadre pédagogique ou dans le cadre de la vie culturelle de l'établissement. Le dispositif correspond à la coordination (conseil et logistique) et au co-financement de rencontres : lectures, débats, conférences, résidences.... 50 % pour l'établissement et 50 % pour la Mel. La Direction générale de l'enseignement supérieure a supprimé la subvention de 10 000 euros allouée jusqu'en 2018 à ce programme.

Les chiffres TEU en 2017/2018 : 42 500 euros versés aux auteurs (charges comprises), correspondant à :

140 actions, représentant 244 visites, pour 119 auteurs.



Exemple d'action TEU en 2019 :

« Pourquoi lisons-nous ? » en partenariat avec l'université Paris Diderot

Type d'action : rencontres-ateliers auteurs-étudiants

Cadre pédagogique : les rencontres ont pour objectif de montrer l'impact des lectures sur notre perception du monde. Elles sont animées notamment par des enseignants de l'UFR.

- Partenariats : Maison des Écrivains et de la Littérature
- Fondation des États-Unis
- LABORATOIRE CERC, Université Paris 3

Projets de résidences d'auteurs : Antoine Choplin à l'Université de Brest collabore avec des étudiants et chercheurs sur le thème de l'énergie et de l'écologie et Pierre Senges à l'ENS de Lyon pour un travail sur la notion de savoirs apocryphes.

Littérature, enjeux contemporains

Un festival conçu par des écrivains et des universitaires sur des enjeux de la création littéraire. 4 jours - 3 lieux dont 1 journée à l'université Paris Nanterre - 60 intervenants - Des déclinaisons en province et à l'international.

Favorisant le rapprochement entre la critique de la presse et la critique universitaire, *Les Enjeux* ont un rôle important de veille de la littérature contemporaine et rayonnent largement à l'étranger grâce aux critiques internationaux participants.

Coût des Enjeux en 2018 : 36 217 euros (frais directs, dont 12 300 euros rémunération auteurs).



À venir avec les prochains *Enjeux* : Une journée de formation interprofessionnelle avec les Rectorats de Créteil et de Versailles et le réseau régional de bibliothèques.

12 éditions entre 2007-2019

- 2007 – Enjeux 1 Autour de La littérature française au présent
- 2008 – Enjeux 2 Inventions / interventions – Écrire en compagnie
- 2009 – Enjeux 3 La littérature est-elle « plastique » ?
- 2011 – Enjeux 4 Littérature en vérité
- 2012 – Enjeux 5 Écrire, encore
- 2013 – Enjeux 6 Quand la littérature fait savoir
- 2014 – Enjeux 7 Points de vue, les perspectives à l'œuvre
- 2015 – Enjeux 8 L'Envers du décor
- 2016 – Enjeux 9 Comment Terre ? Dire et penser un monde menacé
- 2017 – Enjeux 10 Appels d'air ! Ouvrir, explorer, inventer
- 2018 – Enjeux 11 Droits de cité
- 2019 – Enjeux 12 Sous influences. De l'art dans la littérature

Les auteurs invités en 12 éditions

Jacques Abeille - Emmanuel Adely - Hervé Albertazzi - Laura Alcoba - Pierre Alferi - Jakuta Alikavazovic - Marianne Alphant - Kébir Mustapha Ammi - Paul Andreu - Paul Ardenne - Jacques Arnould - Paul Audi - Jean-Christophe Bailly - Dominique Barberis - Etienne Barilier - Emmanuelle Bayamack-Tam - Thierry Beinstingel - Marcel Benabou - Pierre Bergounioux - Gisèle Berkman - Eduardo Berti - Arno Bertina - Gérard Bertolini - Jean-Marc Besse - Patrick Beurard-Valdoye - Julien Blaine - Marc Blanchet - Didier Blonde - Robert Bober - Xavier Boissel - Laurence Boissier - Christian Boltanski - Luc Boltanski - Colombe Boncenne - Dmitri Bortnikov - Gabriella Bosco - Patrick Boucheron - Pascale Bouhénic - Emmanuel Bouju - Stéphane Bouquet - Nicolas Bourriaud - Patrick Bouvet - Nicolas Bouyssi - Frédéric Boyer - Christian Brantschen - Delphine Bretesché - Jean-Stéphane Bron - Vincent Broqua - Mathieu Brosseau - Claude Burgelin - Nicole Caligaris - Béllinda Cannone - Arnaud Cathrine - Pierre Cendors - Bernard Chambaz - Patrick Chamoiseau - Yves Chernet - Éric Chauvier - Yves Chevrel - Hélène Cixous - Thomas Clerc - Fabien Clouette - Marcel Cohen - Michèle Cohen-Halimi - Velibor Colic - Philippe Collin - Michel Collot - Béatrice Commengé - Jean-Louis Comolli - Benoît Conort - Catherine Coquio - Alain Corbin - Enzo Cormann - Joël Cornuault - Marie Cosnay - Laurence Cossé - Katy Couprie - Céline Curiol - Julien d'Abrigeon - Didier Daeninckx - Jean Daive - Joseph Danan - Luc Dardenne - Jérôme David - Antoine de Baecque - Maylis de Kerangal - Philippe de la Genardière - Daniel de Roulet - Camille de Toledo - Ludovic Degroote - Michel Deguy - Chloé Delaume - Florence Delay - Agnès Desarthe - Maryline Desbiolles - Michel Deutsch - Patrick Deville - Philippe Di Meo - Georges Didi-Huberman - Cyril Dion - Suzanne Doppelt - Randal Douc - Christian Doumet - Ghislaine Dunant - Philippe Dupuy - Frédéric Durand - Éric Dussert - Dominique Dussidour - Antoine Emaz - Mathias Enard - Jean-Michel Espitalier - Claude Eveno - Dominique Fabre - Arlette Farge - Éric Faye - Loïc Fel - Roberto Ferrucci - Alain Fleischer - Philippe Forest - Christophe Fourvel - Hélène Frappat - Jean Frémon - Jean-Hubert Gailliot - Jérôme Game - Anne-Marie Garat - Christian Garcin - Laurent Gaudé - Sylvie Germain - Jean-Louis Giovannoni - Xavier Girard - Thomas Giraud - Liliane Giraudon - Jean-Marie Gleize - Valentine Goby - Edmundo Gomez Mango - Igor Gran - Eugène Green - Frédéric Gros - Lancelot Hamelin - Gilles Hanus - Naoya Hatakeyama - Éric Hazan - Jacques Henric - Alain Hobé - Emmanuel Hocquard - Caroline Hoctan - Célia Houdart - Loo Hui Phang - Emmanuel Hussenet - Otar Iosseliani - Ivan Jablonka - Antoine Jaccoud - Frédéric-Yves Jeannet - Laurent Jenny - Dandan Jiang - Simon Johannin - Gabriel Josipovici - Jean-Yves Jouannais - Jacques Jouet - Pierre Judet de La Combe - Charles Juliet - Luba Jurgenson - Juliette Kahane - Leslie Kaplan - Vincent Kaufmann - Étienne Klein - Pauline Klein - Koffi Kwahulé - Marie-Hélène Lafon - Stéphane Lambert - Luc Lang - Jean-Marc Lanteri - Mathieu Larnaudie - Hadrien Laroche - Raphaël Larrère - Camille Laurens - Éric Laurent - Michel Layaz - Linda Lê - Jean-Pierre Le Dantec - Jean Le Gac - Perrine Le Querrec - Hervé Le Tellier - Bertrand Leclair - Philippe Lefait - Alban Lefranc - Nathalie Léger - Susanna Lindberg - Jade Lindgaard - Raphaël Liogier - Sophie Loizeau - Laurent Loty - Claude Louis-Combet - Gérard Macé - Marielle Macé - Sabine Macher - Valerio Magrelli - Andreï Makine - Claire MALROUX - Bertrand Mandico - Jean-Paul Manganaro - Damien Manivel - Christophe Manon - Dominique Manotti - Dominique Marchais - Marco Martella - Jean-Pierre Martin - William Marx - Jean-Charles Massera - Jean-Yves Masson - Brice Matthieussent - Patrick Mauriès - Laurent Mauvignier - Jérôme Meizoz - Danielle Mémoire - Vincent Message - Jean-Paul Michel - Pierre Michon - Jean-Claude Milner - Alain Milon - Céline Minard - Anna Moï - Juan Carlos Mondragon - Marie-José Mondzain - Olivier Mongin - Christine Montalbetti - Yoann Moreau - Richard Morgiève - Philippe Morier-Genoud - Wajdi Mouawad - Antoine Mouton - Jean-Luc Nancy - Valère Novarina - Marc-Alexandre Oho Bambe - Gilles Ortlieb - Carlo Ossola - Jean-Pierre Ostende - Emmanuelle Pagano - Yves Pagès - Dominique Pagnier - Frédéric Pajak - Gilles Palsky - Jean-Luc Parant - Pierre Patroin - Antoine Perraud - Nicolas Pesquès - Éric Pessan-Goran Petrovic - Antoine Piazza - Muriel Pic - Jean-Claude Pinson - Emmanuelle Pireyre - Alexandre Plank - Denis Podalydès - François Poirié - Marius Daniel Popescu - Cécile Portier - Ollivier Pourriol - Giorgio Pressburger - Jérôme Prieur - Christian Prigent - Jean-Benoît Puech - Dominique Quelen - Corinne Quentin - Nathalie Quintane - Dominique Rabaté - Jean-Luc Raharimanana - Philippe Rahm - †Philippe Rahmy - Jacques Rancière - Fabienne Raphoz - Yves Ravey - Sinziana Ravini - Jacques Rebotier - Jacques Réda - Noëlle Revaz - Thomas B. Reverdy - Alain Rey - †Mathieu Riboulet - Christophe Rioux - Jean Ristat - Sophie Ristelhueber - Lisa Robertson - Régine Robin - Patrick Roegiers - Jean Rolin - Olivia Rosenthal - Emmanuel Ruben - Martin Rueff - Caroline Sagot-Duvauroux - Jean-Jacques Salgon - François Salvaing - Lydie Salvayre - Tiphaine Samoyault - Thomas Sandoz - Gisèle Sapiro - Anne Savelli - Olivier Séguret - Pierre Senges - Jacques Serena - Anne Serre - Kazem Shahryari - Dominique Sigaud - Frank Smith - Agnès Sourdillon - Paulina Spiechowicz - Brian Stock - Viktor Stoichita - Lucien Suel - Cole Swensen - Peter Szendy - Lucie Taïeb - Fanny Taillandier - Véronique Taquin - Esther Tellermann - Pacôme Thiellement - Chantal Thomas - Gilles Tiberghien - Gérard Titus Carmel - Jean-Loup Trassard - Carine Trévisan - Frédéric Valabrègue - Philippe Vasset - Véronique Vassiliou - Gilbert Vaudey - Alain Veinstein - Emmanuel Venet - Jean-Pierre Verheggen - Tanguy Viel - Enríque Vila-Matas - Michel Vinaver - Benoît Vincent - Antoine Volodine - Éric Vuillard - Sophie Wahnich - Cécile Wajsbrot - Anne Waldman - Pierre Wat - Gilles Weinzaepflen - Frédéric Werst - Kenneth White - Heinz Wismann - Hyam Yared - Fabienne Yvert - Jean-Claude Zancarini - Pierre Zaoui - Yolande Zauberman - Matthias Zschokke

Les rencontres publiques

Dès les origines, et par convention avec le Centre National du Livre, la Mél a eu pour mission d'organiser des rencontres d'auteurs.

Accueillies au CNL de 1989 à 2007, ces rencontres se sont véritablement ouvertes à tous au Petit Palais de 2008 à 2015, au rythme de 2 à 3 rendez-vous hebdomadaires avec l'appui de partenaires tels l'Ina ou le Magazine Littéraire. Les bureaux de la Mél, boulevard Montmorency dans le 16^e arrondissement, ne peuvent en effet pas recevoir un public conséquent. De 2008 à 2015, 75 rencontres avaient lieu en moyenne par an (hors festival *Enjeux contemporains de la littérature*). A partir de 2015, la Mél ne dispose plus de lieu fixe pour organiser ces rendez-vous littéraires. En 2016, 22 rencontres se sont tenues en 16 lieux différents. Coût des rencontres publiques en 2018 : 24 000 euros

En 2019, des rencontres sporadiques ont encore lieu au musée Delacroix et chaque mois à la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (Bis).

« Depuis 2013, la bibliothèque de la Sorbonne (BIS) a noué des liens étroits avec la Mél. Ce partenariat donne lieu à un cycle, Le livre en question, commandes de texte par la Mél à un auteur qui choisit un élément des collections de la BIS pour venir le présenter devant un public nombreux de chercheurs en lettres et sciences humaines, d'étudiants et de visiteurs. Cette rencontre se poursuit la saison qui suit par la publication d'un livre aux éditions de la Sorbonne et par une exposition. Temps fort incontournable, pas de côté pour mieux fédérer lecteurs, auteurs, bibliothécaires, amis, autour d'une joie collective de penser le monde via la création littéraire. » BIS



Des témoignages d'auteurs

Timothée de Fombelle est écrivain et dramaturge. A participé avec la Mél à l'Ami littéraire, au Prix littéraire des lycéens, stagiaires et apprentis de la Région Île-de-France. Ses derniers ouvrages : *Neverland*, 2017, éditions de l'Iconoclaste, Gramercy Park (2018, éditions Gallimard Jeunesse

« Depuis mon premier roman, j'ai écumé quelques collèges, partout en France, pour répondre à des invitations de jeunes lecteurs et d'enseignants.

Chaque fois, je quitte ma table d'écriture pour prendre mon train avec quelques scrupules, l'impression que nos livres devraient pouvoir se défendre tous seuls. Mais chaque fois, en rentrant chez moi, ces doutes ont été balayés par la force extraordinaire des rencontres. Les jeunes lecteurs, ceux qui les accompagnent, et l'auteur que je suis, nous sortons tous régénérés par ces moments passés ensemble autour des livres et de l'écriture. Derrière ces rencontres, il y a souvent la Mél et son Ami littéraire : des facilitateurs efficaces et précieux sur lesquels comptent tant de gens qui cherchent de toutes leurs forces à transmettre le bonheur de la littérature. » avril 2019

Sylvie Granotier, scénariste, actrice, traductrice de textes de langue anglaise, est l'auteur de plusieurs romans (littérature policière, dont *Personne n'en saura rien* (2014), *Un monde idéal* (2019), publiés aux éditions Albin Michel.

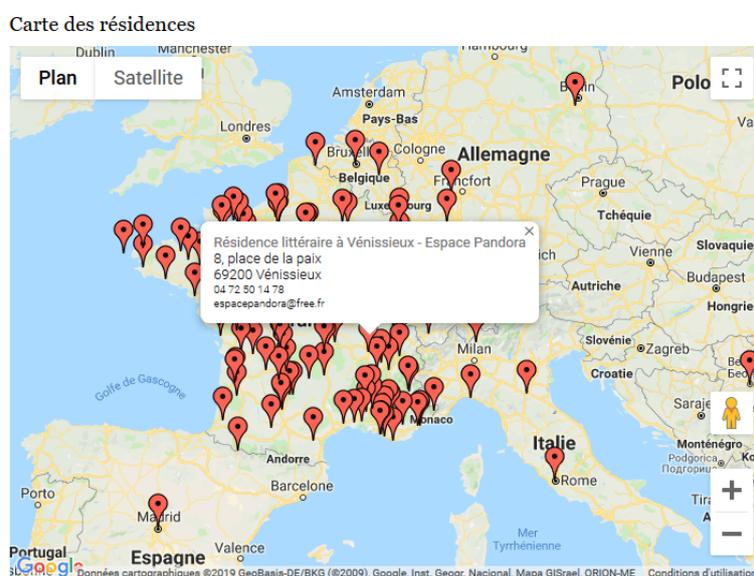
« A chaque fois que j'ai participé à des actions de la Mel, il était question de littérature, bien sûr, mais pas seulement. Comme auteure de polar, j'ai pu partager mon goût de la littérature de genre avec des lecteurs qui en ignoraient tout. Avec le Parlement Sensible, j'ai eu l'occasion de rédiger une adresse aux politiques sur l'avenir de la planète et de la lire publiquement avec d'autres écrivains. J'ai siégé comme jurée d'un concours de nouvelles largement ouvert, organisé avec le ministère de l'écologie. L'écologie, sujet de fiction, a attiré du monde, les textes récompensés ont été diffusés. Tout récemment, je suis intervenue dans des lycées professionnels pour des rencontres/débats de deux heures avec plusieurs classes. Sans une association active et concernée comme la Mel, ces évènements n'auraient pas existé et je suis personnellement reconnaissante à la maison des écrivains de m'offrir, dans la vie collective de notre société, une place que je crois utile et que j'aurais bien du mal à définir seule. Voilà pourquoi il est essentiel que la Mél continue de bénéficier des moyens de son action. » avril 2019

La Mél, des ressources pour tous

- De nombreux fichiers auteurs, éditeurs, partenaires culturels, presse
- Une présence sur les réseaux sociaux et bientôt une chaîne youtube
- Un site proposant notamment 1200 pages écrivains adhérents actualisées, des informations sur nos programmes et sur la vie littéraire, des archives en fichier audio...Aujourd'hui le site de la Mél, à la limite de ses capacités, doit faire l'objet d'une rénovation.

- Sur notre site : un répertoire actualisé des bourses et résidences d'auteurs

151 résidences et 52 bourses ont été répertoriées en 2017



En projet : une carte en temps réel des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de littérature discussion avec la Fill.

La Mél : des actions innovantes à venir

Le parlement Sensible

La Mel, dès 2014, a développé une réflexion et des actions rapprochant les termes de nature et de littérature.

Un Parlement sensible - commande de 31 discours à 31 écrivains - a donné lieu à un ouvrage paru chez Arthaud. Des rencontres d'éducation artistique et culturelle sont nées de ce Parlement. Des suites ont eu lieu, à Chamonix, dans le cadre de la conférence internationale sur l'avenir des hautes montagnes du monde. A compter de la rentrée scolaire 2019-2020, des rencontres labellisées Parlement sensible seront développées dans les classes.

A la table de lecture - Lire et interpréter, un jeu pluriel

Ce projet mettra en jeu l'interprétation des textes. Outre la question de la lecture comme un art, en passant par le jeu de l'interprétation, le projet est d'associer à un rapport individuel au texte (la lecture solitaire), la relation à autrui, dans le partage. Dans l'adresse de l'auteur au lecteur, puis dans l'échange qui résulte de la lecture et de la discussion qu'elle engendre ensuite, entre les uns et les autres. Il s'agira donc de donner à la notion de "collectif" toute sa fonction dans le rapport au texte. La lecture est aussi un

sport collectif. Auteurs, traducteurs et comédiens rencontreront ensemble des lycéens.

D'un monument l'autre, un lieu, un écrivain

A l'automne 2018, la Mel a signé une convention avec le Centre des Monuments nationaux (CMN). 10 auteurs ont été associés à 10 sites. Commande de texte à chacun pour "entrer en matière". Puis rencontres d'éducation artistique et culturelle avec des établissements scolaires du territoire.

Daniel Arsand au Domaine de George Sand / Fabienne Jacob au Château de Bussy-Rabutin / Jérôme Prieur à la Maison de Georges Clémenceau / Pauline Sauveur au Château d'Oiron / Olivier Cadiot à la Villa Cavrois / Marc Pautrel au Château de Ferney-Voltaire / Christine Montalbetti au Château de Montal / Jean-Pierre Ostende au Fort Saint-André / Nicole Caligaris à la Villa Kérylos / Hervé Le Tellier/Champs-sur-Marne

L'organisation de la Mél

La Maison des écrivains et de la littérature est une association loi 1901 administrée par un conseil d'écrivains et animée par une équipe professionnelle.

Elle a pour vocation de fédérer les écrivains et de les représenter, de les défendre et, à travers eux, de promouvoir la littérature.

Son Conseil d'administration :

Jean-Yves Masson, Président
Marianne Alphant, Vice-présidente
Ismaël Jude, Secrétaire général
Christophe Lamiot-Enos, Trésorier
Béatrice Commengé
Eric Dussert
Claude Eveno,
Roberto Ferrucci
Alain Jaubert
Georges Lemoine
Jean-Claude Pinson
Michel Simonot

Son équipe

Sylvie Gouttebaron, Direction
Gilles Bureau, Comptabilité
Bothary Ung Chan Fah, Assistante
Nelly George-Picot, Administration, site de la Mél

Lisette Bouvier, Relations presse, organisation des Enjeux contemporains de la littérature et des rencontres publiques, réseaux sociaux, Prix Elle des lycéennes, Leçons de littérature dans les lycées franciliens
Robert Martin, Documentation, information, relation aux éditeurs
Nathalie Lurton, Résidences, Education artistique et culturelle & Prix littéraire des Lycéens et apprentis stagiaires en Idf
Pauline Goujet, Programme L'Ami littéraire, Classes à PAC, Jeunes pour l'égalité
Virginie Frenay, Programme Temps des écrivains à l'Université, Poètes dans la classe, OEuvre en cours
Frédérique Moré, Prix littéraire des Lycéens et apprentis stagiaires en Idf
Garance Jousset, Leçons de littérature dans les lycées franciliens & Prix littéraire des Lycéens et apprentis stagiaires en Idf

La Mél compte actuellement **11 salariés** (10 équivalents Temps plein), dont 3 postes sont consacrés aux actions liées aux marchés publics de la Région Île-de-France (*Prix littéraire des lycéens, stagiaires et apprentis de la Région Île-de-France et les 100 leçons de littérature dans les lycées franciliens*).

Les salariés de la Mél sont affiliés à la Convention collective des Centres sociaux et socioculturels et autres acteurs du lien social.

Représentant du personnel : Gilles Bureau.

Partenaires financiers

- Ministère de la culture, DRAC Île-de-France
- Ministère de l'Education nationale (dont les établissements scolaires)
- Région Île-de-France
- Sofia – Fondation Jan Michalski – Pro Helvetia
- Ville de Paris
- Rectorats, notamment Versailles et Créteil

Contact presse : Lisette Bouvier l.bouvier@maison-des-ecrivains.asso.fr Tel : 01 55 74 01 52



Appel du 18 août lancé en Corse le 18 août 2018

Appel du 18 août 2018 à une mobilisation collective en faveur de l'émancipation par la création, la recherche et l'innovation

La ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a appelé toutes les forces vives de notre pays à se mobiliser pour réaffirmer la place des arts et de la culture dans notre société. Le président de la République a, par ailleurs, souhaité construire une politique de l'émancipation et de la dignité. La formation d'individus capables de s'émanciper et de s'affranchir des destins auxquels leur milieu social ou/et géographique les assigne est au cœur de l'ambition démocratique, là où le projet libéral a pour conséquence d'asservir ces mêmes individus aux lois du marché dont le moteur est la pulsion consummatrice.

Pour déjouer l'emprise de ce processus de dé-symbolisation, la nécessité de l'émancipation individuelle et collective doit être réaffirmée avec une urgence absolue en l'inscrivant au cœur des politiques publiques. L'urgence est d'autant plus forte que de nouveaux enjeux sont apparus : ils sont écologiques et exigent de nouveaux comportements ; ils concernent les libertés fondamentales, notamment la liberté de penser et d'agir ; ils sont les conséquences culturelles et politiques liées à l'accélération de l'évolution des technologies (intelligence artificielle ...) ; ils sont ceux du partage des richesses (les biens communs, les data ...) ; ils appellent à redéfinir les formes du service public et les pratiques de la démocratie.

L'éducation artistique et culturelle constitue le vecteur majeur de la mise en œuvre de cet objectif d'émancipation. Elle propose à chacune et à chacun, dès l'enfance et tout au long de la vie, d'avoir accès à des expériences esthétiques et de s'engager dans des pratiques artistiques. Elle se nourrit de la rencontre avec les œuvres et les artistes. Elle induit une dimension interprétative. Elle ouvre aux différents champs de la création comme du patrimoine et de la culture scientifique et technique. Elle joue un rôle décisif dans la capacité de symboliser, dans le processus d'individuation, dans l'ouverture à la diversité culturelle, dans le développement de l'esprit critique et du discernement et dans l'apprentissage de la citoyenneté. Elle est un ferment de démocratie.

L'éducation artistique et culturelle ainsi définie, implique la mise en place d'un plan de développement conduisant à :

- appliquer intégralement la Charte pour l'éducation artistique et culturelle adoptée le 8 juillet 2016,
- faire entrer dans la loi le droit à la formation culturelle, à la formation aux pratiques artistiques d'amateurs tout au long de la vie, avec les financements correspondants,
- inscrire dans tous les enseignements, y compris les matières scientifiques, une dimension culturelle,
- remettre l'éducation artistique et culturelle au cœur de la formation initiale et continue des enseignants et des chefs d'établissement,
- rendre obligatoire l'aménagement de lieux dédiés aux pratiques artistiques dans les établissements scolaires,
- mettre en œuvre des formations croisées disciplinaires, interdisciplinaires et intersectorielles,

associant tous les acteurs de la chaîne de la transmission et de l'éducation sur l'ensemble du territoire,

- impulser un travail interministériel, en cohérence avec la transversalité de ces actions,
- renforcer la coopération entre les différents financeurs, l'État et les collectivités territoriales, pour construire une gouvernance partagée garantissant la pérennité des actions et l'équité entre les territoires.

Dès lors, nous appelons l'État à préparer avec nous, sans tarder, l'organisation de chantiers de création interdisciplinaire associant artistes professionnels et amateurs, enseignants, chercheurs, médiateurs, éducateurs, dans toutes les régions de France de métropole et d'outre-mer, chaque année dès l'été 2019.

Parallèlement, nous appelons toutes celles et ceux engagés dans des projets d'éducation artistique et culturelle à rejoindre la *Coopérative pour l'éducation artistique et culturelle* dont la constitution débutera dès le mois de septembre. La France foisonne de projets inventifs en matière d'arts et de culture depuis plusieurs décennies. Pour faire face à la désorientation et à la sidération auxquelles nous sommes confrontés, le temps est venu du rassemblement de toutes ces forces vives au service d'un nouveau projet collectif d'émancipation à la hauteur des enjeux civilisationnels qui sont les nôtres.

Collectif pour l'éducation par l'art : Robin Renucci, Jean-Marc Lauret, François Deschamps, Jean-Claude Lallias, Jean-Gabriel Carrasso, Pascal Collin, Philippe Meirieu, Emmanuel Wallon, Patrick Germain-Thomas, Marie-Laure Poveda. www.educationparlart.com
Maison des écrivains et de la littérature : Claude Eveno, Sylvie Gouttebaron, Michel Simonot, Philippe Morier-Genoud, Ismaël Jude, David Christoffel, Bruno Bonhoure, Khai Dong-Luong, Mathias Mégard www.m-e-l.fr Réseau TRAS : Antoine Conjard, Lucie Conjard. www.reseau-tras.org – www.ariacorse.net